

# PALAYER

**Jean Joseph Frédéric**



**né le.....:** 21 Décembre 1879 à Vaudevent (Mahullier)

**de.....:** Isidore PALAYER, cultivateur, &  
Marie BANCEL

**marié le ....:** 10 Mai 1905 à Saint Alban d'Ay à Appoline Fanny TREILLE

**décédé le ...:**

**Profession..** Cultivateur

Service militaire du 15/11/1900 au 24/09/1913 au 40ème Régiment d'Infanterie  
Tambour le 11/01/1902  
Certificat de bonne conduite "Accordé"

Rappelé le 03/08/1914 au 119ème Régiment d'Infanterie  
Passe le 23/10/1914 au 120ème Régiment d'Infanterie  
Passe le 10/01/1916 au 214ème Régiment d'Infanterie

Evacué blessé le 08/09/1916 au Ravin de la Mort par Schrapnell  
Hôpital complémentaire N° 45 Boulevard du Lycée à Lyon du 18/09/1916 au 25/11/1916  
Hôpital auxiliaire N° 36 de Lyon du 25/11/1916 au 28/02/1917  
Hôpital complémentaire N° 45 Boulevard du Lycée à Lyon du 28/02/1917 au 27/04/1917  
Hôpital complémentaire N° 38 Centre spécial de réforme de Lyon du 27/04/1917 au 04/05/1917  
En convalescence du 04/05/1917 au 03/06/1917  
Hôpital complémentaire N° 45 Boulevard du Lycée à Lyon du 04/06/1917 au 15/06/1917  
Hôpital complémentaire N° 38 Centre spécial de réforme de Lyon du 15/06/1917 au 27/06/1917  
En convalescence jusqu'au 22/08/1917  
Hôpital complémentaire N° 45 Boulevard du Lycée à Lyon du 22/08/1917 au 02/11/1917  
Hôpital complémentaire N° 38 Centre spécial de réforme de Lyon du 02/11/1917 au 17/11/1917  
En convalescence

\* Réformé temporairement proposé pour réforme temporaire N° 1 avec gratification 7ème catégorie  
20% d'incapacité par commission de réforme du Rhône Sud du 15/11/1917 pour: "*Séquelles de  
trépanation pariétale droite*"

\* Maintenu réformé temporaire N° 1 commission de réforme de Privas du 19/02/1918

\* Admis à la réforme temporaire N° 1 décision du 22/05/1918

\* Maintenu réformé temporaire renouvelé N° 1 commission de réforme de Privas de 03/12/1918

\* Réformé N° 1 avec pension permanente de 20% (sur pièces) commission de réforme de Privas du  
19/11/1919 pour: "*Perte de substance osseuse de la région pariéto-occipale gauche de 0,03 / 0,02  
toutes les couches*"

\* Déjà réformé N° 1 proposé pour pension permanente invalidité 20% commission de réforme de Nîmes  
du 29/08/1921 pour: "*Séquelles trépanation région occipito-pariétale droite*"

\* Pension de 480 Frs concédée en arrêté du 30/06/1922

\* Proposé pour pension permanente invalidité 45% art 7 commission de réforme de Lyon du 24/12/1930  
pour: "*1°) Brèche osseuse de plus de 1cm région occipitale. 2°) Syndrome objectif des blessés du  
crâne*"

Campagne contre l'Allemagne du 03/08/1914 au 22/05/1918

Certificat du combattant le 03/04/1930

OFFICE NATIONAL  
des  
COMBATTANTS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 19728

COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
de ARDECHE

# CARTE DU COMBATTANT

DÉLIVRÉE A

M. Palayer



Prénoms Jean Joseph Frédéric

Domicile Vieillesse

Né le 21 05 - 1879

A Vandœuvre Dép. Ardèche

à Puyas le 21 Mai 1950

Le Président du Comité départemental  
des Combattants

Le Titulaire,

*Mury*